

8- L'oral à l'école élémentaire

1) Les programmes

Les programmes de 2015 demandent aux enseignants des 2 cycles de porter leur attention sur « la qualité et l'efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales ».

« **Comprendre et s'exprimer à l'oral** » : compétence demandée aux élèves du CP à la 6^{ème}, avec 4 exigences :

- **Savoir écouter pour comprendre un message oral ou un texte lu par un adulte** (et un discours pour le cycle 3) : maintien de l'attention, repérage, mémorisation des informations importantes. Pour cycle 3, en plus : prise en compte des caractéristiques des différents genres (récit, compte-rendu, exposé). Pour le cycle 2, les situations d'écoute de messages, de consigne et d'informations sont conseillées. Au cycle 3, les supports et les situations sont plus variées (message audio, documents vidéo, leçon magistrale, émissions, documentaires). Pour les deux cycles, il faut répéter, représenter, reformuler, rappeler les éléments attendus.
- **Dire pour être entendu et compris** (cycle 2), **en tenant compte de l'auditoire pour partager un point de vue, des sentiments, des connaissances, pour oraliser une œuvre littéraire et pour tenir « un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral** (cycle 3). Au cycle 3, des jeux sont proposés pour préparer à la mise en voix des textes. Il y a aussi la présentation de travaux, d'ouvrages, l'enregistrement ou le visionnage de leur prestation. Les élèves de cycle 3 articulent leurs exposés oraux sur des écrits (notes, affiches, schémas, présentation numérique).
- **Participer à des échanges dans des situations diversifiées** : oblige les élèves à respecter les règles des échanges, à tenir compte des enjeux, à structurer leurs propos et utiliser tous les moyens nécessaires au plan lexical, syntaxique et logique. Les élèves du cycle 3 doivent aussi entrer « dans des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation » et utiliser le lexique spécialisé.
- **Adopter une attitude critique par rapport au langage produit** : tenir compte des règles et repérer leur respect ou non, savoir s'auto-corriger après écoute et reformuler. Les maîtres mettent les élèves en situation d'observation ou de co-évaluation dans des exposés, débats, échanges, dès le cycle 2.

Des modalités d'organisation, pour les deux cycles :

- Des **séances spécifiques** pour un entraînement **explicite** des pratiques langagières (raconter, décrire, expliquer, et pour cycle 3, argumenter). Ces activités doivent être **régulières** et **fréquentes**.
- L'oral est aussi travaillé dans des séquences pour **d'autres domaines d'enseignement**, et dans les moments de régulation de la classe.
- Une grande attention doit être portée à la **mémorisation** et au réemploi des mots et structures, surtout au cycle 3 : « la préparation de la lecture à haute voix ou de la récitation » favorise la compréhension et « la mémorisation des textes constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à utiliser » (Ibid).

Repères de progressivité :

- Cycle 2 : le guidage est plus fort en CP qu'en CE1 et CE2 mais perdure pour ceux qui en ont besoin. La taille des groupes pour les interactions s'élargit au fur et à mesure. Les sujets s'éloignent peu à peu de l'expérience directe des élèves. Les exigences pour les prises de parole s'intensifient.
- Cycle 3 : les enseignants complexifient progressivement les éléments de la situation (familiarité du contexte, nature des interlocuteurs), les caractéristiques des supports de travail et des discours produits, et les modalités pédagogiques qui vont de l'étayage à l'autonomie.

Il est très important de travailler l'oral car il n'est pas maîtrisé par tous les élèves. Or cette maîtrise a des **répercussions sociales** (change la relation avec autrui, entre dans la construction de l'image de soi que l'on projette). Le discours oral indique le niveau culturel des locuteurs. L'impact est aussi d'ordre scolaire : la maîtrise de l'oral conditionne celle de l'écrit et influe sur les apprentissages. L'école exige un **oral scriptural** (celui des exposés par exemple : phrases complètes, proches de la syntaxe de l'écrit, vocabulaire précis et adapté) alors que certains élèves ont que l'oral conversationnel.

2) Des difficultés pour enseigner

Les enseignants ont des difficultés à enseigner l'oral de manière explicite car :

- **Multiplicité d'oraux** : oral spontané, oral préparé, oral polygéré (échange à plusieurs), oral monogéré (prise de parole personnelle longue, organisée et continue), oral réflexif, autres discours (expliquer, raconter, argumenter etc), théâtre etc.
- **Une mauvaise connaissance du fonctionnement du code oral.**
- **Des problèmes d'ordre pédagogique et didactique** : le langage est transversal à toutes les disciplines et situations, alors l'oral devient un objet d'enseignement difficilement isolable. Dire qu'on travaille l'oral toute la journée, revient à ne jamais le travailler de façon spécifique. De plus, le nombre important d'élèves, l'hétérogénéité des niveaux et des capacités constituent des problèmes.
- **La question de l'évaluation** : oral est difficile à observer, à analyser car il ne laisse pas de trace. Pour cela, le recours aux enregistrements audio et vidéo est conseillé (cycle 3 : « pour permettre aux élèves un retour sur leur production »). De plus, les critères d'évaluation peuvent être flous et difficiles à appliquer car l'oral diffère selon les cultures (parler fort, de très près etc). On peut s'interroger sur les normes attendues.

Il y a 3 sortes d'oral.

3) Enseigner l'oral pour lui-même

L'oral se présente comme un objet d'apprentissage avec des séances qui lui sont dédiées. L'enseignant essaie d'agir sur la qualité même de l'oral, dans tous ses aspects :

- **Aspects « locutoires », techniques** : savoir bien prononcer, bien articuler, débit, fluidité, mimiques etc. Les élèves, dès le cycle 2, doivent savoir mobiliser toutes les ressources de la voix et du corps pour être entendus, écoutés et compris. Pour cela, il y a des exercices spécifiques (ex : virelangues, prononcer des phrases difficiles etc), et les arts de l'oral (théâtre, poésie, conte, lecture en situation de mise en voix des textes etc).
- **Aspects linguistiques** : correction de la langue (qualité et précision lexicale, correction syntaxique, registre, qualité des formulations, complexité des phrases). Les jeux de rôle sont

profitables (les élèves placés dans une autre position (ex : docteur) surveillent plus leur langage).

- **Aspects discursifs** : savoir décrire, expliquer, argumenter etc. Il faut décrire les critères de chacun de ces discours (*cf fiche 14*). Ex : séquence sur le discours explicatif -> on peut faire expliquer aux élèves un phénomène particulier, les faire échanger sur les critères définissant un discours explicatif etc.
- **Aspects génériques** : séquence sur un genre particulier (ex : exposé / interview). L'étude d'un genre dans une séquence spécifique permet de bien définir l'objet d'apprentissage. L'élève peut avoir une bonne visibilité de ce qu'il travaille, les contenus sont clairs (caractéristiques décrites) et l'évaluation est facilitée car elle porte sur ce qui a été enseigné.
- **Aspects communicationnels, interactionnels** : savoir intervenir dans un groupe, réagir, participer, respecter les règles etc.

Ces aspects peuvent être travaillés avec des projets, des séances ou séquences, dans des débats divers.

4) L'oral pour apprendre / oral réflexif

Programme 2015, cycle 2 : « La langue est un moyen pour **donner plus de sens aux apprentissages**, puisqu'elle construit du lien entre les différents enseignements et permet d'intégrer dans le langage des expériences vécues » car « les activités langagières sont **constitutives de toutes les séances d'apprentissage** et de **tous les moments de vie collective** qui permettent, par leur répétition, un véritable entraînement. Les activités d'oral, d'écriture et de lecture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements quotidiennement. » (Ibid)

Cet oral permet d'échanger, d'apprendre, de comprendre et de montrer ce que l'on a compris ou appris.

Cela suppose que l'on privilégie certaines démarches d'apprentissage centrées sur les débats et les échanges d'idées, et les situations-problèmes, le raisonnement expérimental et la métacognition.

Dans toutes les disciplines, l'oral joue un rôle central car il est support des verbalisations et des échanges. Il permet une activité d'ajustement réciproque, de négociation, de co-pilotage et de co-construction des savoirs. C'est « dans » et « par » le langage que cela se construit.

Les programmes de 2015 demandent aux élèves de cycle 3 d'affermir leur oral par des écrits de travail (brouillons, fiches, notes etc) pour préparer des prises de parole élaborées devant leurs camarades (exposé par exemple), et pour établir et suivre un raisonnement logique.

5) La fonction socialisante de l'oral (communiquer)

La vie dans une classe, les projets, le travail de groupe etc activent la fonction socialisante de l'oral. On vise la multiplicité des prises de parole pertinentes, les élèves ne doivent pas « être bouche cousue ».

Par exemple, on peut créer un conseil de classe dans lequel les élèves prennent un rôle (président de séance, secrétaire, défenseur etc) -> rapport direct avec la citoyenneté, pour réguler et résoudre les conflits par la parole.

- ➔ Ces trois axes se rejoignent donc dans beaucoup de situations orales : l'élève doit parler de manière intelligible (aspect technique), avec une langue correcte (aspect linguistique), en maîtrisant les règles d'un discours particulier (aspect discussif), tout en respectant les règles des interactions (aspect communicationnel et langagier).

Chacun de ces aspects peut être évalué, mais l'évaluation peut porter sur plusieurs d'entre eux. La grille d'évaluation doit être réfléchie en amont pour que le maître puisse étayer de manière efficace et programmer un enseignement susceptible de faire progresser les élèves.